



Critères d'examen Entraîneur B Natation

1 Généralités

L'examen Entraîneur B Natation comprend les parties suivantes :

- Compétence professionnelle Théorie
- Compétence professionnelle Pratique
- Compétence méthodologique

L'échelle des notes va de 1 à 4 – 4 étant la meilleure, 1,99 et en dessous étant insuffisantes. Chaque discipline d'examen doit atteindre au moins le niveau suffisant (2,0).

2 Compétence professionnelle Théorie (écrit)

Examen écrit sur des thèmes spécifiques à la discipline sportive ainsi que sur le contenu général de J+S (cours de base et formation continue 1).

3 Compétence professionnelle Pratique (technique)

Les quatre styles de nage sont évalués séparément, les notes additionnées puis divisées par quatre, ce qui donne une note technique.

Technique de nage (évaluation avec départ et virage)

- 50 m dauphin y compris départ et virage
- 50 m crawl y compris départ et virage
- 50 m brasse y compris départ et virage
- 50 m dos y compris départ et virage

Critères : Compétences clés correctes, notamment position (à plat) du corps dans l'eau, respiration (dans le flux du mouvement), coudes vers l'avant, battement de jambes (de la hanche en dauphin, en dos et en crawl ; symétrique en brasse), rythme (le modèle de base est respecté). Styles de nage selon le règlement de la FINA.

Durant l'examen, aucun feed-back ni aucune note ne seront communiqués.

De plus, vous devez suivre un stage visite auprès d'un entraîneur ayant la qualification Swiss Aquatics entraîneur A ou mieux (observation de 2 à 5 entraînements).

Les conclusions des observations d'entraînement sont présentées par écrit dans un court rapport de 1 à 2 pages et envoyées 1 mois avant l'examen par e-mail à education@swiss-aquatics.ch.

4 Compétence méthodologique

La note de la compétence méthodologique comprend trois volets : observer, évaluer et conseiller une personne (participant qui passe l'examen) qui démontre deux styles de nage.

L'évaluation de ces deux styles donne à chaque fois une note. Ces deux notes sont additionnées puis divisées par deux, ce qui donne la note finale de la compétence méthodologique.

Critères pour l'évaluation : Faute principale perçue, exercice de correction approprié, type de feed-back.

5 Dispositions finales

Tous les cas non mentionnés dans les critères d'examen seront réglés par l'équipe des examinateurs. Les parties insuffisantes peuvent être répétées dans le cadre d'un examen de rattrapage durant des sessions d'examens ordinaires.